

Avis rendu par  
la commission de sélection d'appels à projets sociaux ou  
médico-sociaux  
réunie le 22 janvier 2020

**OBJET :** Création d'un dispositif de 30 places de mise à l'abri et d'accueil de courte durée pour Mineurs Non Accompagnés (MNA) âgés de 15 à 17 ans révolus sur le territoire du Département de Seine-et-Marne

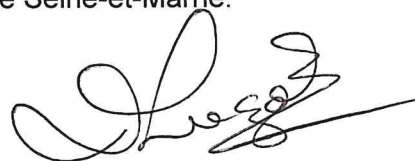
Avis d'appel à projet publié le 4 octobre 2019.

La commission de sélection conjointe a établi le classement suivant :

Rang de Classement	Projet répondant au lot 1
1 <sup>er</sup>	ARILE
2 <sup>ème</sup>	ADSEA 77

Conformément à l'article R. 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne.



Daisy LUCZAK  
Vice-présidente en charge des finances,  
de l'éducation et des collèges.  
La Présidente de la commission  
d'information et de sélection d'appel à  
projet.